

Affaires Générales et Transversales

Hôtel de ville
14, rue Fortuné-Charlot
BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles

Avis à la population

À Montigny-lès-Cormeilles, le 29 juin 2020

Election du Maire et des Adjointes

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 3 JUILLET 2020
19h00

Espace Leonard de Vinci
Salle multi-activités
Rue Auguste Renoir
95370 - Montigny-lès-Cormeilles

Ordre du jour :

ELECTION DU MAIRE
FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE
ELECTION DES ADJOINTS
DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Maire,

Jean-Noël CARPENTIER



En vertu des articles 9 et 10 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 prise dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le « conseil peut décider de se réunir en tout lieu, dès lors que ce lieu ne contrevient pas au principe de neutralité, qu'il offre les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires, et qu'il permet d'assurer la publicité des séances ». De plus, le Maire peut décider si cela s'avère nécessaire de fixer un nombre maximum de personnes autorisées à assister à la séance.